

duit d'heureux résultats, il n'est permis à personne d'en douter, nous en avons la preuve dans le contentement, l'aisance, la richesse dont jouissent nos braves cultivateurs.

VOIRIE

Du 30 juin 1905 au 30 juin 1915, nous avons dépensé une somme de \$11,983,609.03 pour la voirie.

Comme on le voit, c'est en 1907 qu'a été inaugurée la politique d'amélioration de nos chemins ruraux, mais ce ne fut véritablement qu'avec la loi des bons chemins de 1912 que le mouvement en faveur de l'amélioration de notre voirie fut véritablement déclenché dans cette province.

Que cette loi ait été populaire, nous n'en voulons d'autre preuve que les faits suivants:

Six mois après qu'elle eut été accordée, 273 Municipalités avaient déjà demandé de bénéficier de ses avantages.

Quatre ans après l'adoption de la loi de 1912, \$8,162,574.43 avaient été payés aux municipalités et \$4,137,725.62 avaient servi à la confection des routes provinciales. Bref, pour répondre au désir des municipalités, il aurait fallu, de 1912 à 1916, débourser une somme de \$23,000,000.

Après quatre années de travail, nous avons aujourd'hui des résultats à mettre devant le peuple.

Nous nous félicitons de ces résultats et nous sommes convaincus qu'en si peu de temps il était humainement impossible de faire davantage.

Nous avons construit la route Edouard VII, qui relie la métropole à l'état de New-York. D'après le témoignage de journaux conservateurs,

cette route est une des plus belles de tout le Dominion, et il est réellement regrettable que le gouvernement fédéral, qui s'était chargé de construire la jetée de Laprairie, n'ait pas encore jugé à propos de le faire. C'est plus qu'une négligence, c'est un parti pris que nous serions en droit de lui reprocher.

Nous avons également terminé la construction de la route Sherbrooke-Derby-Line et nous terminerons bientôt les routes Québec-Montréal et Lévis-Jackman.

En 1908, il y avait environ 2,000 milles de chemins entretenus systématiquement; aujourd'hui, il y en a environ 18,000 milles.

Depuis 1908, grâce à nos subventions, près de 12,000 ponceaux de bois ont été remplacés par des ponceaux en béton, en acier ou en tôle ondulée sur les routes de cette province.

Depuis 1911, il s'est fait au delà de 1200 milles de macadam et près de 500 milles de gravellage.

L'opposition a prétendu que la loi des bons chemins n'avait pour effet que d'aider à l'amélioration "de bouts de chemins". Mais l'expérience a prouvé ici, comme aux Etats-Unis et ailleurs, que, grâce à cette politique d'encouragement et de liberté, les bouts de chemins améliorés s'ajoutent petit à petit aux bouts de chemins améliorés et que, en définitive, ces bouts de chemins disparaissent pour faire place à de belles et longues voies améliorées.

Ceux qui voudront bien se donner la peine d'examiner les planches contenues dans le dernier rapport du ministre de la voirie, se convaincront qu'après trois ans seulement notre po-